

Image not found or type unknown



bulletin de salaire interimaire

Par **27zenzen27**, le **12/12/2023** à **13:50**

Bonjour,

Depuis le mois de juillet la loi impose une nouvelle ligne intitulée "net social";

sur mon bulletin de salaire figure IFM et CP mais on me les enleve pour mettre sur un livret sans

mon approbation et on me les remets sur mon compte bancaire dans la foulée mais la somme ne correspond pas à la somme brut des IFM et CP (deduction faite des charges social) est ce legal?La boite d'interim me dit que c'est la nouvelle loi!

Quant est il exactement.

Merci pour vos reponses